



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

## SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2010 Volume 13 - numéro 8

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 16 novembre 2010 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Louise Malenfant, commissaire.

### PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## ACCUEIL ET ASSERMENTATION DE LA NOUVELLE COMMISSAIRE-PARENT

Conformément aux dispositions de l'article 145 de la Loi sur l'instruction publique, il y a eu élection aux postes de commissaires-parents pour la nouvelle année scolaire. Monsieur Yves Breton a été reconduit comme représentant des parents de l'ordre d'enseignement secondaire et madame Hélène Pelletier a été élue représentante des parents de l'ordre d'enseignement primaire.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, a procédé à l'assermentation de madame Hélène Pelletier. Le président, monsieur Guilmont Pelletier, et l'ensemble des commissaires lui souhaitent la bienvenue et bonne chance dans son mandat.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Ancil-Bruneau, et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Accueil et assermentation de la nouvelle commissaire-parent
- 4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2010 - # 7
- 6.0 Correspondance
- 7.0 Direction générale
  - 7.1 Ajout au contrat d'entretien – École de la Joie
  - 7.2 Statistiques en Formation générale adultes et en Formation professionnelle
- 8.0 Varia
  - 8.1 Dossier des commissaires
- 9.0 Naissances et/ou condoléances
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Prochaine séance
- 12.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-546-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2010 - # 7

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2010 - # 7 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-547-CE)

**CORRESPONDANCE**

LU la lettre de messieurs Claude Thibault, directeur d'école, et Olivier Benoît, directeur adjoint, qui demandent l'autorisation pour la réalisation d'un voyage-échange avec une école de Humboldt en Saskatchewan du 1<sup>er</sup> au 8 février 2011 (accueil à Trois-Pistoles) et du 3 au 10 mai 2011 (déplacement en Saskatchewan) pour 21 élèves de 4<sup>e</sup> secondaire de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles. Un soutien financier est également demandé.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire (résolution # 2009-346-CE);

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire autorise la sortie de 21 élèves de la 4<sup>e</sup> secondaire de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles qui aura lieu du 3 au 10 mai 2011 dans le cadre d'un voyage d'échange en Saskatchewan;

**QU'**une contribution financière de 630 \$ soit accordée pour la réalisation de cette activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-548-CE)

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle la parution du journal «l'Horizon», volume 3, numéro 11 de novembre 2010.

**AJOUT AU CONTRAT D'ENTRETIEN – ÉCOLE DE LA JOIE**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, informe les commissaires d'un ajout au contrat de réfection à l'École de la Joie pour corriger un problème d'infiltration d'eau

au niveau de la fondation. Compte tenu que les frais ajoutés sont de moins de 10 % du coût global du contrat, soit un montant de 2400 \$, il n'y a pas lieu d'adopter une résolution spécifique à ce sujet.

Puisque l'entrepreneur était toujours sur les lieux avec son équipement, les dispositions ont immédiatement été prises pour corriger le problème.

### **STATISTIQUES EN FORMATION GÉNÉRALE ADULTES ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, explique les statistiques de fréquentation scolaire pour l'année 2009-2010 à la Formation générale adultes et en Formation professionnelle. Globalement, par rapport à l'année scolaire 2008-2009, il y a augmentation de la fréquentation.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

### **DOSSIERS DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

### **NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait part des messages de félicitations pour les naissances et des messages de condoléances qui ont été acheminés au nom de la Commission scolaire aux employés concernés.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

On s'informe sur le fonctionnement des écoles lors de l'élection partielle qui se tiendra le 29 novembre prochain. Le directeur général précise, qu'en vertu de la Loi électorale, seulement les élèves des écoles situées dans le comté en élection n'auront pas de cours cette journée là.

Toutefois, le personnel des écoles concernées entrera au travail.

### **PROCHAINE SÉANCE**

Le 7 décembre 2010 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.



monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-549-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale